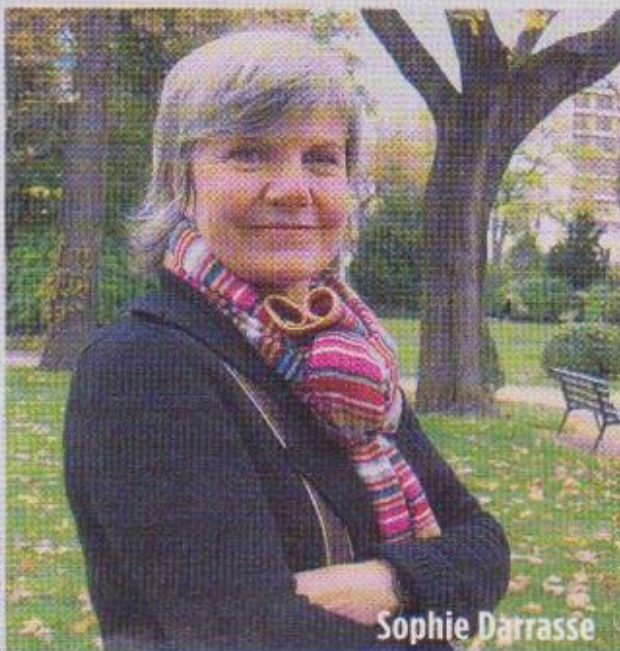


AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES : « ÇA NOUS A SAUVÉ LA VIE »

« **A** 89 ans, ma mère était une femme encore autonome, qui vivait seule, raconte Sophie Darrasse. Quand elle s'est affaiblie d'un coup, il a fallu faire face très vite. Trouver de l'aide pour lui faire ses repas et sa toilette. J'ai contacté une entreprise de services à la personne, Symphonie. Le directeur a immédiatement pris la situation en main, en me posant les bonnes questions sur son état et en m'expliquant ce qu'il pouvait me proposer : un large choix d'aides à la carte, une ou plusieurs heures par jour, tous les jours ou pas. Et une déduction de 50% des frais de nos impôts. Ensuite, il est passé chez ma mère pour nous rencon-

trer, regarder concrètement son lieu de vie, évaluer d'éventuels aménagements. C'était très rassurant de voir que, dans cette tourmente, un professionnel comprenait notre situation et trouvait avec nous des solutions adap-



tées sans toutefois rien nous imposer. On a opté pour une heure par jour. Puis l'état de ma mère a brutalement empiré. Il a fallu l'opérer d'urgence. On a stoppé le contrat qui nous liait à Symphonie, croyant que tout rentrerait dans l'ordre ensuite. Mais à son retour chez elle, quinze jours plus tard, ma mère ne marchait presque plus, pouvait à peine se servir de ses bras, était incapable de manger seule. Et impossible de lui parler de maison de repos... On se retrouvait à nouveau dans l'urgence. Dès le lendemain matin, le directeur de Symphonie nous envoyait quelqu'un pour parer au plus pressé. Avant de remettre en place un emploi du temps hebdomadaire plus soutenu. On a allégé le système quand elle a recommencé à marcher. Mais en attendant, ça nous a sauvé la vie. » ■ C. L.